RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Chancellerie d'État
Service de la chancellerie

Communiqué de presse

Un nouveau numéro de téléphone pour atteindre les urgences médicales non vitales : il faudra composer le 058 6 116 116

Dès le 2 novembre 2026, l'ancienne Centrale téléphonique des médecins de garde (CTMG), rebaptisée Centrale santé, répond aux appels de la population au 058 6 116 116. Pour toute question en cas d'urgence médicale non vitale, tant pour les enfants que pour les adultes, la population neuchâteloise devra composer ce nouveau numéro. Celui-ci est accessible à tout type d'abonnement téléphonique et n'est pas surtaxé.

Dès le 2 novembre 2026, il faudra composer le 058 6 116 116 pour atteindre la Centrale santé, anciennement appelée Centrale des médecins de garde (CTMG) pour obtenir de l'aide en cas de problème médical urgent qui ne présente pas de risque vital pour la personne. Les prestations actuelles, que ce soit pour les enfants ou pour les adultes, demeurent strictement identiques et seront toujours dispensées 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. La modification du numéro de téléphone permet une offre accessible avec tout type d'abonnement et sans surtaxe.

Pivot du système d'urgence médicale non vitale

La Centrale santé assure l'évaluation clinique à distance, le conseil, l'orientation des patient-e-s vers les structures appropriées et la coordination entre les différents acteurs sanitaires. Ses prestations sont dispensées par des professionnel-le-s de la santé spécialement formés, tel-le-s que des infirmières et infirmiers. Par ailleurs, la Centrale santé assure une collaboration étroite avec d'autres partenaires du système sanitaire neuchâtelois dans le cadre des gardes, notamment celles des dentistes et des pharmacies.

Basée à Lausanne, la Centrale santé dispense ses prestations à la population neuchâteloise et vaudoise et traite plus de 160'000 appels annuels, dont près du quart pour le canton de Neuchâtel. Grâce à ce service, les Neuchâteloises et Neuchâtelois, enfants comme adultes, bénéficient d'une couverture de soins complète et cohérente, lorsque leur médecin traitant n'est pas joignable, le soir, le week-end, pendant les vacances ou lorsqu'ils ne disposent pas de médecin traitant.

Contacts :

Vincent Huguenin-Dumittan, chef du service cantonal de la santé publique, tél. 032 889 62 00 ;

Amélie Locqueneux, collaboratrice scientifique et responsable du domaine préhospitalier, service cantonal de la santé publique, tél. 032 889 62 00.

Neuchâtel, le 2 novembre 2026